N°134 mai-juin 2022

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 13 juin 2022 à 20h30**

Bibliothèque

Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h30-11h30

Naissances

JACQUES DUCLOS Evan né le **02 mars 2022**
DAL NEGRO MARGAUX née le **29 mars 2022**
GUILLOUX Maria née le **9 avril 2022**

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir **le saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(juillet-août)**, déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à :

communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le 24 juin 2022

Informations municipales et extra-municipales

Elections législatives 2022

Les élections législatives renouvellent dans son intégralité l'Assemblée nationale. La Constitution fixe le nombre maximum de députés à **577**. Les 577 sièges sont répartis à raison de 558 pour les départements, 8 pour la Nouvelle-Calédonie et les collectivités d'outre-mer, 11 pour les Français de l'étranger.

Les dates des élections législatives sont fixées au dimanche **12 juin** pour le premier tour et au dimanche **19 juin** pour le second.

Le bureau de vote situé salle du Conseil à la mairie sera ouvert de **8 heures à 18 heures**.

Pour rappel, pour pouvoir glisser son bulletin dans l'urne, il faut être inscrit sur les listes électorales et présenter une **pièce d'identité** aux assesseurs du bureau de vote. Si elle n'est pas obligatoire, la carte électorale est vivement conseillée.

Pour plus d'informations sur les élections :

https://www.service-public.fr

Incivilités sur la commune

Petit message à l'encontre de quelques personnes qui se sont permis de se servir sans avoir même la politesse de demander l'autorisation, dans le stock de copeaux de bois, sur le terrain de la commune. Cela ne s'appelle pas un emprunt mais du vol. Il faut bien savoir que ces copeaux sont achetés pour que les agents techniques puissent travailler à l'embellissement du bourg et non dans l'intérêt de quelques riverains peu regardants et à des fins personnelles. Je pense que les personnes se reconnaîtront et à l'avenir éviteront de prendre le bien de tous.

Par ailleurs, nous rappelons que dans les collectivités, il est autorisé d'avoir quelques animaux (2 ou 3 poules) mais que en grande quantité cela peut occasionner une gêne pour le voisinage et amener certains animaux nuisibles (rats, souris). **Sachons vivre ensemble et dans le respect de tous**.

Conseil Municipal des Jeunes

Le **09 avril** a eu lieu l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Jean-Sur-Vilaine. Les enfants ont eu la primeur d'utiliser les isoloirs et l'urne avant l'élection présidentielle. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un trentaine de jeunes pour élire le premier CMJ de la commune.

Les 15 membres élus du CMJ se sont ensuite retrouvés dès le **vendredi 29 avril** dans la salle du Conseil de la mairie pour l'installation du Conseil Municipal. Après un échange avec les jeunes élus et un rappel des attentes du CMJ , un vote à bulletin secret a eu lieu pour élire le maire et ses adjoints.

- Maire du CMJ : **Nolane ÉON**
- Adjoints : Rose **GÉNEVÉE,** Léa **MESTRARD,** Charlotte **DEGLOS et** Maël **LEBRETON**

Les membres du Conseil Municipal des jeunes

CM1
Maël **CHANQUELIN**
Ambre **FOUBERT**
Anna **LERAY**
CM2
Lise **BERTHELOT**
Loris **CHEVREL**
Charlotte **DEGLOS**
Rose **GÉNEVÉE**
Evan **MARTIN**
Léa **MESTRARD**
Eliot **ROULAND**

Collégiens
Mickaël **AUBERT**
Nolane **ÉON**
Maël **LEBRETON**
Raphaël **LETORT**
Malo **LESTAS**

Félicitations aux jeunes élus !

Signature de la convention périscolaire

Mercredi 4 mai, **Monsieur Jean-Luc CHENUT**, en qualité de Président du Service départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine s'est déplacé à la mairie de Saint Jean Sur Vilaine afin de signer avec Monsieur le maire, la convention périscolaire qui permettra aux sapeurs-pompiers volontaires de la commune, parents d'élèves, de se rendre plus facilement disponibles pour des interventions à l'heure des pauses-déjeuner et de la sortie d'école.

Leurs enfants pourront désormais grâce à cette convention être pris en charge à la cantine ou à la garderie, sans préavis, lorsqu'ils ou elles sont parti(e)s en intervention. Un geste, qui, comme le souligne Monsieur CHENUT, soutient concrètement le secours de proximité pour la population.

SMICTOM

LE VILLAGE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

Une date à inscrire dans votre agenda !

Le temps d'une journée, le parc des expositions de Vitré se transforme en un espace de réemploi éphémère, avec un FabLab, des expositions, des performances et des conférences autour d'un mode de vie plus durable. Pour cette première édition, découvrez notre maison 100% Récup' au centre du village, des ateliers pratiques DIY pour devenir des pros du zéro déchet et un repair café pour apprendre à réparer vos objets !

LE PREMIER VILLAGE DU REEMPLOI ET DE LA REPARATION - LE 14 MAI 2022

Dans le cadre du label Territoire Économe en Ressources, le SMICTOM Sud Est 35 et les communautés de communes adhérentes organisent le 1er Village du Réemploi et de la Réparation : un évènement territorial dédié à la seconde vie des objets. Pour cette première édition, le Village aura lieu le **14 mai 2022 de 10h à 18h**, au parc des expositions de Vitré.

AGIR AU QUOTIDIEN POUR UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif de cet évènement : mettre en lumière les acteurs (artistes, artisans, associations, professionnels) de la thématique du réemploi et de la réparation pour sensibiliser et informer les visiteurs sur les solutions de prolongement de la durée de vie des objets. Il s'agit d'offrir à chacun des idées et des moyens pour agir au quotidien (et quel que soit son niveau) afin de moins jeter.

Produire mieux, consommer autrement, prolonger la durée de vie des objets, favoriser le réemploi sont autant de solutions durables et qui s'inscrivent dans une dynamique d'économie circulaire :"Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas".

AGIR ENSEMBLE ET LOCALEMENT

Pour cette première édition, plus d'une vingtaine de partenaires locaux ont répondu présents ! Parmi eux : artisans, artistes ou encore associations viendront partager les bonnes pratiques à travers un parcours interactif, des animations, des ateliers pratiques (DIY), des expositions ou encore des conférences. Venez avec vos objets et donnez-leur une seconde vie ! S'ils sont endommagés, apprenez à les réparer grâce au repair café organisé sur place par des bénévoles. S'ils sont encore en état, déposez-les en zone de gratuité : un espace de troc en libre-service. Vous y trouverez vous-même peut-être la perle rare... Enfin, venez parcourir notre maison 100% Récup'. Entièrement aménagée à partir d'objets issus des recycleries locales, elle viendra prendre place au centre du Village.

Plus d'informations et inscription sur www.smictom-sudest35.fr ou sur la page Facebook de l'évènement @Village du Réemploi et de la Réparation.

Vitré Communauté

Ultra tour du pays de Vitré

Dimanche 5 juin

KAYAK, VTT, course à pieds.

Inscription avant le **15 mai 2022** en ligne sur le site ou à l'accueil de Vitré communauté.

Renseignements 02.99.74.52.61

Chantier européen de bénévoles

Du 11 au 29 juillet

Restauration de la chapelle du Tertre

A partir de 16 ans.

Ouvert à tous

Gratuit

Inscriptions dès à présent.

Renseignements 02.99.96.54.01

07.56.18.23.97

Le Conservatoire de Vitré ouvre ses portes

samedi 21 mai de 9h00 à 12h00

Des concerts impromptus, des animations et un spectacle de théâtre jeune public sont au programme de la matinée. Les visiteurs pourront essayer tous les instruments de musique : les plus connus, comme la guitare classique ou le piano, mais aussi les guitares électriques, les percussions, le basson... **Renseignements 02.99.74.68.64**

Bibliothèque Municipale

Nouveautés mai-juin 2022

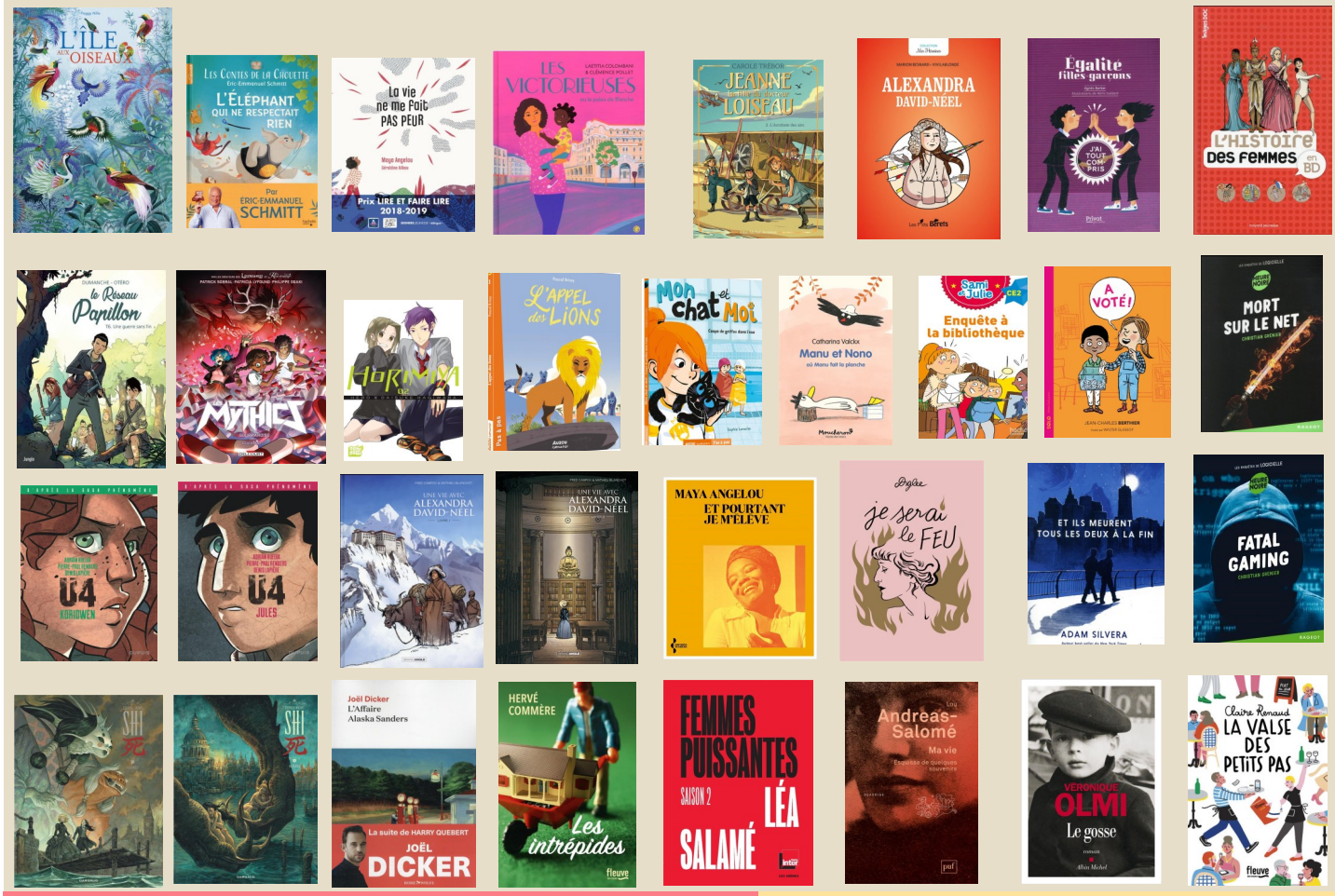

Exposition "12 femmes libres" à la bibliothèque de Saint-Jean-Sur-Vilaine

La bibliothèque de Saint-Jean-Sur-Vilaine accueille du **27 avril au 31 mai 2022** une toute nouvelle exposition intitulée "**12 femmes libres**".

L'artiste plasticienne Bretonne **Séverine Moussault** nous transmet à travers **12 portraits** sa vision inspirée des femmes d'hier et d'aujourd'hui et rend ainsi hommage à leur courage, leurs combats et leurs talents.

Une exposition à ne pas manquer !

De nombreux documents en lien avec l'exposition disponibles à l'emprunt.

Tout public - Gratuit

Entrée libre aux horaires d'ouverture

Renseignements :
02.99.00.71.83

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Animation jeux de société

Mercredi 8 juin

14h00 –15h30

Viens t'amuser autour de jeux de l'oie géants !

Créations de Marine FALCOZ

Enfants entre 6 et 10 ans

Gratuit /Places limitées

Réservation indispensable au 02.99.00.71.83

ou bibliotheque@stjean-vilaine.fr

ou sur place aux horaires d'ouverture

La parole aux Associations

Compagnie d'Art Scène

Art Scène fête la St Jean

A l'occasion de la fête de la St Jean, dans une ambiance « fête des voisins » et un décor entièrement réalisé par l'équipe, la Compagnie d'Art Scène a le plaisir de vous présenter un spectacle musical agrémenté de sketches, à la salle Polyvalente, aux jours et horaires suivants :

vendredi 24 juin 20h30

Samedi 25 juin 20h30

Dimanche 26 juin 14h30

Tarifs adultes : **5 euros**

Tarifs enfants : (- de 12 ans) : **2 euros**

Réservation : **06.86.21.02.68 www.cieartscene.fr**

CSF

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements printemps-été **0-16 ans** organisée par l'association CSF de St-jean aura lieu le **dimanche 22 mai à la salle annexe des Sports de 9h30 à 12h30.**

Dépôts :

Samedi 21 mai 10h00 -16h00

Reprise des invendus :

Lundi 22 mai 17h00-17h30

Nous avons besoin de bénévoles pour la bonne réussite de cette bourse.

Venez nous rejoindre, c'est un moyen de rencontrer, d'échanger et de passer un moment convivial.

Contact par mail : csfstjean@gmail.com

UNC

Compte-rendu de l'assemblée générale du 23 février 2022

L'assemblée générale s'est déroulée en présence de 13 adhérents dont **Francis Morel** soldat de France nouveau cotisant et une personne excusée.

Pour conforter le bureau, **Hubert Sourdrille** a rejoint l'effectif ce qui porte le bureau de **5 à 6** membres. Avec les nouveaux cotisants, l'effectif est porté à 19 adhérents.

Rappel du décès de **Madame Beaudoin** veuve de guerre à l'âge de 85 ans.

Cérémonie du 8 mai

La section de Saint-Jean-Sur-Vilaine invite les habitants de la commune à nous rejoindre pour célébrer **l'anniversaire du 8 mai 1945** : rassemblement à la mairie à **11 heures**, suivi du défilé pour la cérémonie au monument aux morts.

Un vin d'honneur offert par la municipalité sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle annexe des sports.

AEJI

A l'accueil de loisirs de l'AEJI, l'été se prépare. L'équipe d'animation se réunit déjà pour concocter un été sous le thème **des îles et mondes marins**. L'accueil de loisirs sera ouvert du **6 au 29 juillet** à Marpiré et du **16 au 31 août à St Jean**. Au programme :

- activités variées, grands jeux, sorties, nuit au centre, veillée, rallye vélo et mini-camps.

Cette année encore, les collégiens sont invités à venir organiser leur mini-camp. Une rencontre est prévue le vendredi **20 mai** à **18h00** à la maison des associations de Marpiré.

Pour l'été, l'AEJI va lancer son portail qui permettra aux familles de gérer leurs informations et les inscriptions de leurs enfants en ligne. Le portail famille sera présenté lors de l'assemblée générale. Les co-présidents de l'association invitent les familles à **l'Assemblée Générale** le **8 juin 2022** à **20h** à la salle annexe de la salle de sport. L'association recrute de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à vous engager! aejicsf@gmail.com

L'outil en main

L'Outil en Main a pour but l'initiation des jeunes **de 9 à 14 ans,** aux métiers manuels, par des gens de métier, artisans, ouvriers qualifiés, bénévoles à la retraite **ou passionnés** avec de vrais outils, au sein de vrais ateliers.

A Châteaubourg les **9 ateliers** se déroulent **le mercredi de 14H00 à 16H00** (couture, peinture, électricité, sculpture, art floral, menuiserie, charpente-couverture, carrelage, mécanique-soudure). Les enfants passent dans tous les ateliers.

Si votre enfant est intéressé, les dossiers d'inscriptions sont à retirer le mercredi (hors vacances scolaires) de **14h à 16h** ou lors des journées portes ouvertes le **mercredi 8 juin** (14h - 17h) et **samedi 11 juin** (9h-12h) dans les ateliers de L'Outil en Main, 4, rue Sophie Germain (accès par le boulevard Laennec).

Contact : Francis **FOUCHET 06.14.62.41.42**

Club de Palets

Concours de palets

Le club de palet de Saint-Sur-Vilaine organise un concours le **samedi 14 mai 2022** au terrain de sports. **Inscription sur place**.

-Matin, à partir de **9h30**
1 joueur tarif : **5 euros**

-Après-midi, à partir de **14h30**
2 joueurs tarif :**10 euros**

Restauration et buvette sur place.

Extrait des séances du Conseil Municipal du 01 février 2022

Devis pour acquisition table de pique-nique

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de faire l'acquisition de tables de pique-nique et de bancs pour installer à différents endroits de la commune et valide le devis de SRAM TP pour un montant de **9530 € HT**.

Espace vert : devis pour plantation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise LARDEUX d'un montant de **1804.26 € H.T** afin d'embellir les abords de la salle des sports et annexe avec des plantations.

Acquisition d'un vidéoprojecteur : réactualisation du devis de l'entreprise INSTALL ET VOUS

Suite à une rupture de stock au niveau de l'ampli pour les enceintes, un autre produit équivalent moins cher a été proposé par l'entreprise. Le Conseil Municipal valide donc à l'unanimité le nouveau devis d'un montant de **12166.06 € H.T** .

Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre de l'acquisition de structures de jeux pour l'aire de jeux.

Le projet d'installation des structures de jeux dont le coût s'élève à 98678,50 € H.T est éligible à la subvention de 30% au titre de la Dotation des Territoires Ruraux (D.E.T.R). Dans ce cadre, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à déposer un dossier de demande de DETR auprès de Monsieur le préfet.

Aménagement rue de la Cour et rue des Vallons : devis complémentaire de l'entreprise BEAUMONT

Dans le cadre des travaux de réfection de voirie rue de la Cour et rue des Vallons, des travaux supplémentaires sont à prévoir pour un montant de 5700 € H.T concernant la pose de caniveaux à grille fonte. Le Conseil accepte, à l'unanimité le devis de l'entreprise BEAUMONT.

Règlement intérieur du réseau Arléane et règlement intérieur de la bibliothèque municipale

La bibliothèque de Saint Jean Sur Vilaine fait partie du réseau Arléane de Vitré Communauté. Dans ce cadre, la commune doit approuver le règlement intérieur du réseau qui permet d'harmoniser certaines pratiques entre toutes les bibliothèques. Les bibliothèques du réseau peuvent également proposer en complément un règlement intérieur propre.

Après avoir pris connaissance des 2 règlements, le conseil Municipal décide de les valider à l'unanimité.

Lancement de l'enquête publique unique portant conjointement sur la révision du PLU et des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

Dans le cadre de la procédure de révision de son PLU, la commune a décidé d'élaborer le zonage d'assainissement des eaux pluviales et de réviser le zonage d'assainissement des eaux usées. La communauté d'agglomération de Vitré communauté compétente en matière d'assainissement des eaux pluviales et urbaines, après approbation des projets en Conseil Communautaire, a confié le soin à la mairie d'organiser une enquête publique conjointe de la révision de son plan local d'urbanisme et des zonages d'assainissement. Dans ce cadre, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à ouvrir et organiser l'enquête publique conjointe et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette procédure.

Renouvellement convention du service commun d'instruction des A.D.S

La convention avec le service d'instruction de Vitré Communauté pour l'instruction des autorisations d'urbanisme arrivant à échéance, le Conseil municipal accepte à l'unanimité son renouvellement et donne pouvoir au Maire pour la signer.

Création d'un Conseil Municipal des Jeunes

La commune propose la mise en place d'un Conseil Municipal des jeunes afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de devenir acteurs à part entière de la vie de la commune.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création du Conseil Municipal et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens suivants :

4, rue des Cerisiers, cadastré section **A n°1182** d'une superficie totale de **538m²**.

14, La Morandière, cadastré section **A n°717** d'une superficie totale de **1035m²**.

28, rue léonard de Vinci, cadastré section **A n° 1694** d'une superficie totale de **471m²**.

Retrouvez les dernières délibérations du Conseil sur le site de la Mairie.

https://www.stjean-vilaine.fr/conseil-municipal